



demande d info saisie sur livret A

Par **Tania76**, le **01/02/2019** à **23:24**

Bonsoir

Je me suis presente a ma banque pour effectuer un retrait .

La personne au guichet que je ne peux retirer la somme que je demande suite à un blocage du compte bancaire.

Je contacte le service client qui m informe que j ai une saisie de la societe generale.

Je n ai eu aucun courrier par rapport a cette saisie.

Comment puis je faire pour faire une main levee et contester cette saisie.

Merci à vous.

Cordialement

Par **youris**, le **02/02/2019** à **00:10**

bonjour,

si votre compte a fait l'objet d'une saisie, c'est que vous avez une dette envers votre créancier qui après une procédure amiable infructueuse, a sans doute demandé à tribunal de lui délivrer un titre exécutoire, à moins que ce soit le trésor public ou organismes publics qui peuvent des saisies sans passer par le tribunal.

une saisie se contest auprès du juge de l'exécution, mais il faudrait plus de renseignements pour vous répondre plus précisément.

salutations